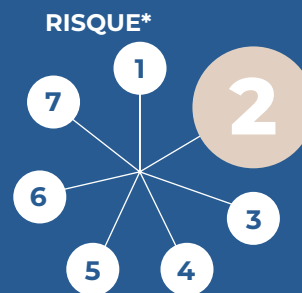


ECOFI OPTIM 26

Ecofi Optim 26 est un FCP ISR qui cherche à tirer profit de l'évolution des marchés de crédit et des taux d'intérêt par son large univers d'investissement en obligations libellées en euro.

HORIZON
D'INVESTISSEMENT
25 avril 2026



Gestion active à échéance au 25 avril 2026

LE PROFIL DU FONDS

Ecofi Optim 26 en bref...

- Une gestion obligataire active qui évolue selon le contexte des taux d'intérêt, dont l'horizon de placement est le 25 avril 2026.
- Une gestion ISR qui intègre les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).
- Un portefeuille exposé aux marchés de taux de la zone Euro et/ou de l'OCDE.

Un univers d'investissement large rigoureusement ciblé

- Le portefeuille est composé d'instruments financiers de taux libellés en euros (obligations classiques et titres de créance subordonnés, titres de créance négociables et autres instruments du marché monétaire).
- 10% maximum de l'actif net du portefeuille peut, selon les anticipations du gérant, être investi dans des instruments de taux émis dans des devises hors euros, dans les pays de l'OCDE.

Une solution pertinente

- Pour tirer profit du profil complexe des marchés de taux d'intérêt.
- Pour ajuster la construction du portefeuille selon les anticipations économiques.

Une gestion active et dynamique

Ecofi Optim 26 a la capacité de réagir selon les opportunités offertes sur le marché des obligations.

- Gérer l'évolution de la courbe de taux d'intérêt (une sensibilité comprise entre [-2;+6]), et profiter d'un rendement à l'échéance.
- Moduler la composition du portefeuille avec des instruments à taux fixe/taux variable d'échéances flexibles entre aujourd'hui et avril 2026.
- Rechercher la performance supplémentaire au titre de la diversification sur les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10% de l'actif.
- Apprécier les opportunités sur le marché du crédit dans un large univers.
- Le portefeuille peut être investi dans des titres de catégorie "haut rendement" à hauteur de 50% maximum pour piloter au mieux la gestion du risque crédit.
- Conforter l'analyse crédit fondamentale par une analyse ISR et viser une meilleure maîtrise des risques à long terme.



L'analyse crédit rigoureuse permet de dynamiser le portefeuille avec des titres à haut rendement de qualité."

Rodolphe Courvasier,
Gérant obligataire

*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Sélection de l'univers d'investissement

- ▶ **Univers initial** : obligations classiques et titres de créances négociables émis par des États souverains, des entités publiques ou privées situés au sein de la zone Euro et/ou de l'OCDE
- ▶ **Filtre quantitatif** : permet de remarquer les opportunités d'investissement (valorisation, rentabilité, croissance)
- ▶ Ajustements par la recherche interne d'Ecofi
- ▶ **Processus Impact ISR** :
 - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides) et des paradis fiscaux ;
 - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la Méthode I-Score ;
 - Gestion des sociétés controversées.

2 Notation des valeurs

Critères de notation

- ▶ **Analyse financière**
- ▶ **Analyse fondamentale** des cash-flows de l'entreprise
- ▶ **Analyse crédit** pour la sélection des émetteurs
- ▶ **Évaluation**

3 Construction du portefeuille

Elle dépend :

- de la note fondamentale ;
- de l'appréciation du risque de valeur ;
- du risque de marché.

Le processus Impact ISR Intensité 1 exclut ≈ 20% de l'univers d'analyse ESG.

LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- La structure du portefeuille est fonction de la notation du risque et de la qualité des titres.
- L'analyse ISR (critères ESG) renforce la maîtrise des risques sur un horizon long terme.
- L'analyse des émetteurs selon notre méthode "SACRE".
- L'analyse fondamentale est fondée sur 5 piliers "SACRE" :
 - ▶ Secteur : dans lequel évolue la société (dynamisme du secteur et de ses concurrents).
 - ▶ Actif : analyse de la qualité des actifs.
 - ▶ Covenants : les obligations de l'entreprise pour ses créanciers.
 - ▶ Résultats : évolution du résultat / capacité à faire face aux engagements.
 - ▶ Équipe : qualité et expérience du management.



FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

+ AVANTAGES

- Une échéance fixe pour optimiser la gestion sur l'horizon d'investissement
- Un univers d'investissement large
- Un processus Impact ISR exigeant
- Une expertise reconnue dans l'analyse crédit
- Une sélection pertinente pour accompagner le cycle de taux

! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de perte en capital, performance
- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de taux, crédit, contrepartie, liquidité
- Risque d'investissement en titres dits spéculatifs
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés
- Risque de conflits d'intérêts potentiels
- Risque lié aux titres de créance subordonnés

Ecofi Optim 21 a fait l'objet d'un renouvellement du cycle d'investissement et devient Ecofi Optim 26

CARACTÉRISTIQUES

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Code ISIN : Part I : FRO011316728

Forme juridique : OPCVM - UCITS V

Classification SFDR : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

Dépositaire / Conservateur : Caceis BANK France

Valorisateur : Caceis FUND Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 23 octobre 2012

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : Zone Euro

Indice de référence : Le fonds n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence. A titre d'information, la performance du FCP peut être comparée a posteriori à l'IOAT 3,50% 25 avril 2026

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) - Règlement J+1

Valeur initiale de la part : Part I : 10 000€

Frais de gestion : Part I : 0,50% TTC

Commissions de souscription : Néant

Commissions de rachat : Néant

Commissions de performance : Néant

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

GROUPE CREDIT COOPERATIF

LE TITRE OPACIA
REP Papiers n° FR300132_025AMF